



COMMUNIQUE DE PRESSE

Du 17 février 2016

Mairie de Matoury : position de la CFTC.

Suite aux multiples pressions et aux actions de désinformations subies par les agents CFTC et de la collectivité non grévistes, depuis quelque jours.

Nous communiquons les informations suivantes :

- Les élections professionnelles ont donné une majorité à la CFTC afin de porter la voix des agents, Depuis le renouvellement du bureau, la section a porté les revendications auprès de la collectivité. De manière officielle et règlementaire.
- Aucune démarche de rencontre préalable au mouvement n'a été faite vis-à-vis des membres de la CFTC.

Nous avons pu obtenir un accord de principe sur certains points de revendications soulevés par la CFTC depuis le début d'année 2015 même si les avancées sur le terrain restent insuffisantes, nous suivons ces points.

Les instances de dialogue sont installées avec toutes leurs prérogatives et leur fonctionnement ne doivent pas être entravé. Pour nous, la CFTC, ces instances ne doivent pas être déstabilisées par des intérêts personnels mais servir l'intérêt du bien commun.

Afin d'aider le dialogue, nous sommes favorables à la désignation d'un interlocuteur pour le dialogue et à la mise en place d'un groupe de travail temporaire notamment pour le suivi de l'application des régimes indemnitaires, carrières.

Nous sommes pour la construction sociale, pour cela les syndicats représentatifs doivent avoir des moyens règlementaires à leur disposition, nous avons bien noté l'engagement de Monsieur le Maire que des locaux seront mis à disposition pour chaque organisation syndicale représentative.

Nous prenons actes que notre courrier a bien été pris en compte. Nous sommes en attente d'une mise en place effective.

Pour la Présidente de la section CFTC de Matoury :

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Christophe', written over a faint circular stamp.

P. CHRISTOPHE